

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N° D/2000/-----⁰⁸⁴-----/PRG/SGG

**Portant nomination de Directeurs Généraux des Services
Rattachés et des Entreprises Publiques du Ministère des Travaux
Publics et des Transports**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu l'Ordonnance N° 030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988, portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le Décret N° D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, modifié par les Décrets D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000 ; 046/2000/PRG/SGG du 3 juin 2000 et D/2000/050/PRG/SGG du 7 juin 2000, portant nomination des membres du Gouvernement,

DECRETE

Article 1^{er} : les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

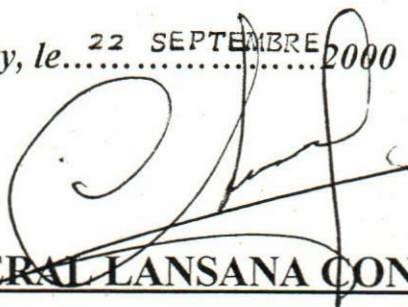
8- Directeur Général Adjoint de l'Agence de la Navigation Aérienne (ANA) :

Monsieur Papa Mambaye FAYE, précédemment Chef du Bureau Administration Générale, Personnel et Formation, en remplacement de Monsieur Elh. Mansa Kolon KEITA, muté ;

Article 2 :

Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 SEPTEMBRE 2000



GENERAL LANSANA CONTE